

## **Mot du Président de l'APSF**

### **Rapport annuel 2002**

Qu'il me soit permis, avant tout, de remercier le Conseil d'avoir renouvelé sa confiance au Bureau sortant de l'APSF.

Je lis dans cette décision la reconnaissance de la qualité du travail mené par une équipe soudée et animée par l'intérêt général de nos métiers et de notre économie. J'y vois aussi un encouragement à poursuivre notre action.

Cette confiance, je voudrai à mon tour, au nom du Bureau, la témoigner au Conseil et aux Sections qui ont su apporter, à force d'idées, de propositions, de projets, la vigueur et la créativité nécessaires à l'APSF.

Notre mobilisation, notre réactivité nous ont permis de hisser l'APSF au rang de partenaire écouté et incontournable des Autorités Monétaires.

À sa création, notre Association a dû, à son corps défendant, affronter des situations difficiles, parfois urgentes. Jeune, elle a pourtant fait montre de maturité et sa crédibilité en est sortie renforcée et nos métiers grandis.

Aujourd'hui, nous entamons un nouveau tournant et le chemin vers un avenir meilleur est balisé. Le cadre réglementaire qui nous est désormais tracé et à l'élaboration duquel nous avons grandement participé, nous oriente vers davantage de professionnalisme; les outils dont nous nous sommes dotés - en particulier le SAAR - renforcent notre vigilance face au risque; notre prise de conscience d'une meilleure écoute du marché nous conduit à proposer des formules de financement ciblées et adaptées aux besoins des particuliers comme des entreprises.

Cependant, quelques zones d'ombre, celle du taux maximum administré en particulier, planent encore sur nos métiers de financement.

Nous ne le répéterons jamais assez, il n'est plus possible de continuer à s'accommoder d'un taux qui ne s'est jamais justifié économiquement et qui ne se justifie plus socialement. Le taux maximum, dans sa définition actuelle et ses modalités de calcul, est un boulet au pied des sociétés de crédit à la consommation et, demain, certainement, de toutes les sociétés de financement.

Dans ce paysage, pour l'essentiel dégagé, l'APSF, nourrie par l'ambition de faire mieux et plus au service de ses membres, s'attelle à engager des chantiers stratégiques. L'un d'eux réside dans le système d'aide au management qui a déjà connu un début de réalisation, l'autre dans la formation de nos ressources humaines.

**Abderrahmane Bennani-Smires**